

Décision 06-D-35 du 21 novembre 2006

relative à des pratiques mises en œuvre dans
le secteur de la maintenance des onduleurs

Posted on: 01 décembre 2006 | Secteur(s) :

INDUSTRIE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Ministre de l'Economie, des
Finances et de l'Industrie

Dispositif(s)

Non-lieu

**Entreprise(s)
concernée(s)**

MGE UPS Systems

Lire

le texte intégral de la décision

72.42 Ko